Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

pour un monde libéré de la faim

GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE

LE MACHINISME AGRICOLE AU NIGER

RAPPORT DE MISSION

ET RAPPORT TECHNIQUE

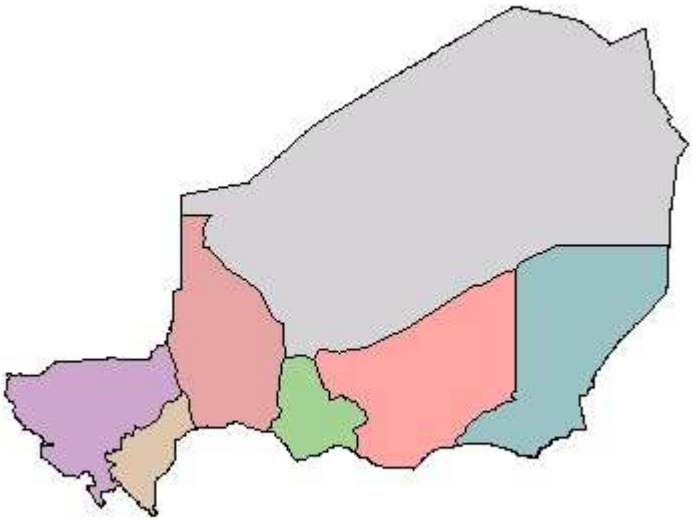

Paolo Giglio, consultant

Juillet 2009

1. DEROULEMENT DE LA MISSION 5

1.1. Atelier de fin mai 2009 10

2. PREMISSE AU RAPPORT TECHNIQUE. 11

2.1. Résumé de l'histoire. 11

2.2. DES DONNEES ET DES PROPOS 13
2.2.1. L'analyse de la SDARP. 17
2.2.2. Quelques données recueillies. 18

2.3. PETITE ANALYSE 21

2.4. QUELQUES PROPOSITIONS 22
2.4.1. Résultats de l'atelier de fin mai. 22
2.4.2. Principes 24
2.4.3. Approche du machinisme agricole 25
2.4.4. La recherche 25
2.4.5. La disponibilité, la démonstration et la formation. 26
2.4.6. La demande et le marché 27
2.4.7. Le crédit 28
2.4.8. Commencer quelque part 30

3. CONCLUSION 31

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche d'enquête.
Annexe 2 : Proposition d'agencement de la discussion.
Annexe 3 : Exemple de réponse d'une société privée et de la plateforme de Diffa.
Annexe 4 : Quelques fiches des technologies disponibles auprès du RESEDA.
Annexe 5 : Détail de la proposition d'un programme national sur le machinisme agricole

PERSONNES RENCONTREES

M Abdou Chaibou	Secrétaire Général du Ministère du Développement Agricole
M. Mustafá Soares CASSAMÁ	Représentant Résident FAO
M. Amadou Saley	Chargé de Programme FAO
M Chekaraou Maman	Directeur du Machinisme Agricole
M Paul Vossen	Responsable Développement Rural – Commission Européenne Niamey
M Jacques Gourdin	Conseiller d'Ambassade – Responsable Coopération Belge
M Saabi Habi	Président de la FNAN (Fédération Nationale Artisans du Niger)
M Bagna Djibo	Coordonnateur de la Plateforme Paysanne
Mme Rekia Mamane	Présidente RESEDA (Réseau pour le Développement de l'Artisanat)
Mme Sabine Attama	Directrice CADEV (Caritas Développement) et coordonnatrice RESEDA
Mme Turcotte Nathalie	Responsable OXFAM Québec
M Gentile Gennaro	Directeur Coopération Italienne
M Claudio Errighi	Chef Projet Keita
M. Chaibou Laouali	Secrétaire Général CCAIAN (Chambre de Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie et de l'Artisanat du Niger)
Plateforme paysanne	28 structures de la Plateforme paysanne
Fédération Nationale des Artisans du Niger	Présidents régionaux de la FNAN

ABREVIATIONS PRINCIPALES

ACREMA	Atelier de Construction et de Réparations de Matériel Agricole
AGR	Activités Génératrices de Revenus.
CCAIAN	Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger
CDARMA	Centre de Développement et d'Artisanat Rural en Machinisme Agricole
CNCA	Caisse Nationale de Crédit Agricole
FNAN	Fédération Nationale des Artisans du Niger
INS	Institut National de la Statistique
MDA	Ministère du Développement Agricole
OP	Organisations Paysannes
PNDA	Politique Nationale de Développement de l'Artisanat
RESEDA	Réseau pour le Développement de l'Artisanat
RGAC	Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
SDR	Stratégie de Développement Rural
SDARP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SYRENE	Systèmes ruraux et micro entreprises
UCOMA	Unité de Construction du Matériel Agricole
UNC	Union Nationale des Coopératives

REMERCIEMENTS

Je remercie sincèrement toutes les personnes rencontrées lors du déroulement de cette mission.
La FAO, le gouvernement, les structures et les consultants avec qui on a travaillé doivent être remerciées pour leur professionnalisme, les compétences, les idées et les conseils qu'ils ont apportés à la mission.
L'accueil des populations nigériennes tant chanté correspond exactement à la réalité. Merci à tous.

Il existe un intérêt certains pour un développement du machinisme agricole, dans l'espoir réel que cela apporte un nouveau élan à l'agriculture du pays.
J'ai essayé dans les pages qui suivent de sortir un peu des sentiers battus dans l'espoir de proposer quelque chose de nouveau et qui redonne espoir.

RAPPORT DE MISSION

1. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission a débutée le 20 janvier 2009 avec l'arrivée du consultant à Niamey. Elle devait se terminer le 20 mars 2009. Toutefois, du fait de certains retards pris par la sélection et l'engagement des autres consultants, le consultant a poursuivi ses activités et est resté au Niger jusqu'au 30 mai 2009, de manière à permettre le traitement des données recueillies, aider à l'organisation et participer à l'atelier tenu fin mai.

Le consultant a rencontré, dès son arrivée, le Docteur Saley et le Représentant Résident de la FAO.
Il a été reçu en suite par le directeur du machinisme agricole du ministère en charge de l'agriculture avec lequel il a rencontré le secrétaire général du même ministère.

Après une analyse rapide de la situation il est immédiatement apparu que les données gouvernementales sur le machinisme agricole étaient très insuffisantes sinon absentes.
Ce qui a poussé le consultant à rencontrer différents donateurs ainsi que les représentants des utilisateurs / fabricants, à savoir la FNAN (Fédération Nationale des Artisans du Niger), la Plateforme Paysanne et la CCAIAN (Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger).

LA FNAN
Fédération Nationale des Artisans du Niger.
Dans chaque région il existe une Fédération Régionale des Artisans. Elle compte, a niveau national, plus de 80.000 membres. Il s'agit de micro entreprises artisanales qui touchent tous les métiers de l'artisanat, de l'art aux services à la fabrication de matériel agricole.

LA PLATEFORME PAYSANNE
Structure de représentation de la paysannerie.
Elle jour un grand rôle de représentativité et elle est désormais invitée au grands symposiums internationaux devant réfléchir sur les politiques agricoles.
A Niger il existe presque 30.000 organisations paysannes dont plus de 10.000 sont actives et plus de 5000 s'adressent essentiellement à l'agriculture.
La Plateforme Paysanne en représente une grande partie.

LA CCAIAN
La Chambre de Commerce est une structure traditionnellement plus tournée vers le commerce pur. Elle souhaite, depuis quelques années, développer ses activités aussi dans les autres secteurs de compétence. Elle a des antennes dans chacune des 8 régions du Niger.

Ce premier tour d'horizon a permis au consultant de préparer un brouillon de fiche d'enquête. Cette fiche a été discutée avec les acteurs gouvernementaux (directeur du machinisme agricole), la représentation de la FAO au Niger et les acteurs de terrain (FNAN, Plateforme et CCAIAN) avant d'être soumise à la FAO Rome pour commentaire.
Les soucis de tous les acteurs ont été pris en compte et une version finale a été définie.
Elle a été tirée et la distribution a été l'occasion d'une nouvelle rencontre avec les acteurs de terrain qui en étaient destinataires.

Le consultant a rencontré 28 organisations de la Plateforme Paysanne pour expliquer les motivations qui ont porté à la préparation de cette fiche. La fiche même a été discutée pour expliquer et faciliter le remplissage de la part des organisations paysannes de base.
La fiche est publiée en Annexe 1.

RENCONTRE AVEC LES STRUCTURES DE LA PLATEFORME PAYSANNE.

Après une série de réunions avec le coordonnateur, M Djibo Bagna, et ses plus stricts collaborateurs, une rencontre a eu lieu avec 28 structures de la Plateforme.
Cette rencontre a permis d'expliquer en long et en large la motivation de la fiche et les soucis gouvernementaux qui ont amené à cette mission de consultation.
La fiche a été expliquée à tous les représentants présents qui ont promis de distribuer et expliquer à leur tour auprès des plateformes locales.
Le consultant a bien informé les présents de la nécessité que les utilisateurs, à savoir la paysannerie, exprime ses desiderata et ses critiques de manière à les portes à la connaissance des autorités. Une discussion a eu lieu pour informer que si un grand nombre de fiches est rempli, on pourra mieux tenir compte des souhaits de la plateforme lors des propositions de la mission.

RENCONTRE AVEC LA FNAN

La Fédération Nationale des Artisans du Niger est une structure de représentation née dans le cadre de la mise en œuvre de la PNDA (Politique Nationale de Développement de l'Artisanat (loi cadre de 1992).
Elle regroupe des fédérations régionales au nombre de 8.
Les artisans affiliés, environ 80.000, représentent environ un cinquième des 360.000 micro entreprises recensées au Niger qui participent au PIB pour plus de 20%.
Il s'agit en réalité du vrai secteur privé nigérien, celui qui fabrique des outils et offre des services de proximité aux populations rurales et périurbaines.
Ces artisans sont la condition sine qua non de l'existence de l'agriculture. Sans leur présence et leur travail on ne réparerait pas les chambres à air des véhicules ou des charrettes, on ne cultiverait pas, on ne ferait pas des photocopies, on ne mangerait pas dans les marchés, il n'y aurait pas d'entretien ni de fabrication de matériel agricole, etc.
Cela démontre bien l'importance de la FNAN dans le paysage national nigérien.

Il en a été de même pour la Fédération des Artisans du Niger et pour la Chambre de Commerce.

Un rapide tour de la ville de Niamey et les rencontres avec la Chambre de Commerce ont permis de constater le manque d'importateurs spécialisés dans le machinisme agricole.

Beaucoup de commerçants importent du machinisme à la demande comme toute autre marchandise. Dans toute la capitale il n'existe pas une maison de commerce qui expose des motopompes ou des tracteurs ou tout autre équipement agricole.
Par ailleurs une grande partie des équipements, notamment dans l'exhaure de l'eau, proviennent du Nigeria voisin et transitent par des circuits commerciaux informels et parallèles.

Seul le gouvernement a importé dernièrement environ 800 tracteurs agricoles et leur destination est pour le moment en discussion au niveau du département chargé de l'agriculture.
Après le recrutement des consultants nationaux et l'arrivée à Niamey du chef de mission, plusieurs réunions ont eu lieu pour partager les informations de chacun. Un atelier de démarrage a eu lieu auprès du ministère en charge de l'agriculture avec plusieurs cadres nationaux de l'agriculture et les responsables des ateliers nationaux de fabrication de matériel agricole.
A cette réunion de démarrage n'étaient pas présents les acteurs privés (Organisations Paysannes, Fédération Nationale des Artisans, Chambre de Commerce, etc.).

Un partage des taches a été mis en œuvre pendant le séjour du chef de mission et plusieurs réunions ont été faites entre les consultants. Les consultants ont pu prendre vision du plan général de l'étude et des résultats attendus.
Le recueil de textes et de données s'est poursuivi dans les semaines suivantes avec comme seul handicap l'absence de données sur le machinisme agricole. La nécessité éventuelle d'une mission à l'intérieur a été discutée (et / ou d'attendre les fiches envoyées dans l'espoir que les réactions du terrain confortent les attentes). Malheureusement cela aurait requis des temps longs et des ressources non disponibles.

Au niveau des donateurs il faut souligner qu'aucune coopération ne s'intéresse actuellement au machinisme agricole alors que bien de donateurs poursuivent des appuis multiformes à l'agriculture.
La Commission Européenne a appuyé le secteur avec des projets d'appui aux micro entreprises et à la recherche en technologies appropriées. Un de ces projets (SYRENE) a donné naissance à un réseau d'appui, le RESEDA, que le consultant a rencontré et qui peut vulgariser des technologies intéressantes dont on fera cas dans le rapport technique et les annexes.
Ce projet est terminé et la Commission Européenne ne pense pas poursuivre dans l'appui au secteur privé.
Les autres coopérations rencontrées, Belgique, Italie, Oxfam, n'ont aucune intervention dans le secteur du machinisme alors que tous ont des programmes d'appui à l'agriculture, à l'environnement, aux activités génératrices de revenus, etc.
Lors de sa présence au Niger, le chef de mission a d'ailleurs participé à une réunion de la SDR (Stratégie de Développement Rural). Jusque là, la SDR n'avait pas pris en compte le machinisme agricole comme si on pouvait améliorer la production agricole sans équipements. Il sera important de suivre si, comme promis, le machinisme agricole entrera transversalement dans la SDR.

Le consultant a profité de la tenue d'une foire agro-pastorale pour visiter et discuter avec les exposants.

Les exposants de machinisme moderne ne dépassaient pas six. Un seul était un artisan privé qui améliore et propose des nouvelles machines sur le marché.

Les exposants privés présentaient surtout du matériel aratoire traditionnel et manuel ainsi que leur production agricole.

Les exposants ont tous fait remarquer les difficultés d'ordre divers auxquelles sont confrontés les paysanneries nigériennes.

Avant la tenue de l'atelier le consultant, outre les réunions avec les autres consultants nationaux, a rencontré à plusieurs reprises le Directeur du Machinisme Agricole, la Chambre de Commerce, la Plateforme Paysanne et la FNAN. Cela pour tenter d'obtenir autant de données sur le machinisme agricole que possible.
Les résultats ont été bien mitigés. En réalité il n'existe que très peu de machinisme au Niger. Cela est compréhensible du fait de l'archaïsme des systèmes agricoles, ce qui ne signifie pas que, pour le moment, ils ne soient pas adaptés aux situations culturelles, climatiques et sociales existantes.

Il reste d'ailleurs des habitudes très difficiles à déraciner. La création des plateformes paysanne est très récente. Celle de la fédération des artisans remonte à une dizaine d'années. La chambre de commerce est très ancienne mais, comme déjà indiqué, elle a toujours favorisé la partie commerce par rapport à la production.
Néanmoins, lors de l'organisation de l'atelier, le consultant a été contraint d'amener l'invitation à ces structures de manière personnelle et de main à main.
L'invitation prévue d'ONG et autres associations a été plus ou moins ratée.

Il serait souhaitable que les pouvoirs publics prennent conscience que rien ne peut plus être fait sans une participation pleine de tous les partenaires.

Lors de la tenue de l'atelier de fin mai la présence des représentants de la plateforme paysanne (régions de Diffa et de Gaya notamment) et de la fédération des artisans a permis du reste une très bonne animation des discussions.

1.1. ATELIER DE FIN MAI 2009

On ne fera pas ici la description du déroulement de l'atelier qui ne serait qu'une répétition de ce qui certainement le chef de mission a déjà fait. Le consultant exprimera ici des opinions et des idées qui découlent de 35 ans de vie du sahel. J'espère que cela pourra aider à mieux cerner les problèmes et proposer des réelles solutions de développement.

Le consultant, appuyé par les consultants nationaux, a proposé un schéma pour l'atelier de fin mai 2009. Ce travail, qui est publié en annexe 2, n'a pas été retenu.

La tenue de l'atelier a été un moment de dialogue très intéressant, même s'il aurait pu être évité pour accélérer les opérations.

Au Niger on compte plus de 850 ateliers et séminaires par an. Une bonne partie du temps du personnel des ministères est utilisé pour participer à ces rencontres qui, tout en étant intéressantes du point de vue du dialogue, risquent désormais de ralentir fortement le travail quotidien. Les privés tirent leurs revenus de leur activité pratique quotidienne : ils ont difficilement deux jours de temps pour participer à des rencontres.
Selon le consultant il serait préférable d'utiliser un autre système plus rapide et qui consomme moins d'énergie et de subsides :

- Après analyse de la situation, un texte sur la problématique et avec des propositions est préparé par les consultants et adressé à toutes les parties concernées qui sont listées à la fin de ce même texte. Presque tous les partenaires ont désormais des adresses électroniques, ce qui permet un envoi rapide et peu coûteux.
- Les parties vont donner leur avis, ajouter des parties et indiquer d'autres destinataires éventuels à contacter. Cela oblige déjà les parties à écrire et donc à réfléchir sur le sujet et à s'engager.
- Les consultants résument les opinions de chacun et renvoient le texte à tous.
- La réponse permet d'établir un document qui tient compte de l'avis de tous et qui peut porter sur des appréciations et opinions divergentes. Ce document peut contenir aussi des avis, divergents si nécessaire, des consultants, qui sont appelés à exprimer leur pensée en tant qu'experts du secteur.
- Ce document est encore adressé à toutes les parties prenantes pour un dernier avis et, en même temps, adressé à la FAO et au gouvernement qui va en tirer des conclusions et des choix politiques.
- Seulement après cette dernière étape un atelier national est organisé pour présenter les choix du gouvernement et éventuellement recueillir les derniers avis avant la mise en œuvre des choix techniques, politiques et pratiques.

2. PREMISSE AU RAPPORT TECHNIQUE.

Je tente de résumer ici en quelques lignes certaines données et l'histoire. Cela sera certainement plus détaillé dans le rapport du chef de mission. Cette section doit servir uniquement pour permettre d'introduire plus facilement la partie des propositions.

Analyser les besoins du Niger en machinisme agricole et faire des propositions adéquates signifie prendre attache avec toutes les parties prenantes.
Il est ainsi que le consultant a pris le soin de préparer une fiche d'enquête, qui est publiée en Annexe 1 et qui a été distribuée aux services de l'Etat mais aussi aux organisations paysannes et au mouvement coopératif, à la Fédération Nationale des Artisans su Niger et à la Chambre de Commerce.
Le temps et les moyens n'ont pas permis d'effectuer les nécessaires missions à l'intérieur du pays, mais on considère que les réponses obtenues et les résultats de l'atelier de fin mai couvrent une grande partie des soucis et souhaits.
Les propositions du consultant pourront varier, parfois sensiblement, des souhaits exprimés par les parties. Il s'agit là du rôle du consultant, qui n'est pas celui de recopier naïvement les désirs, mais d'en tenir compte tout en présentant des voies et des solutions alternatives, efficaces, rentables et aptes à être pérennisées.

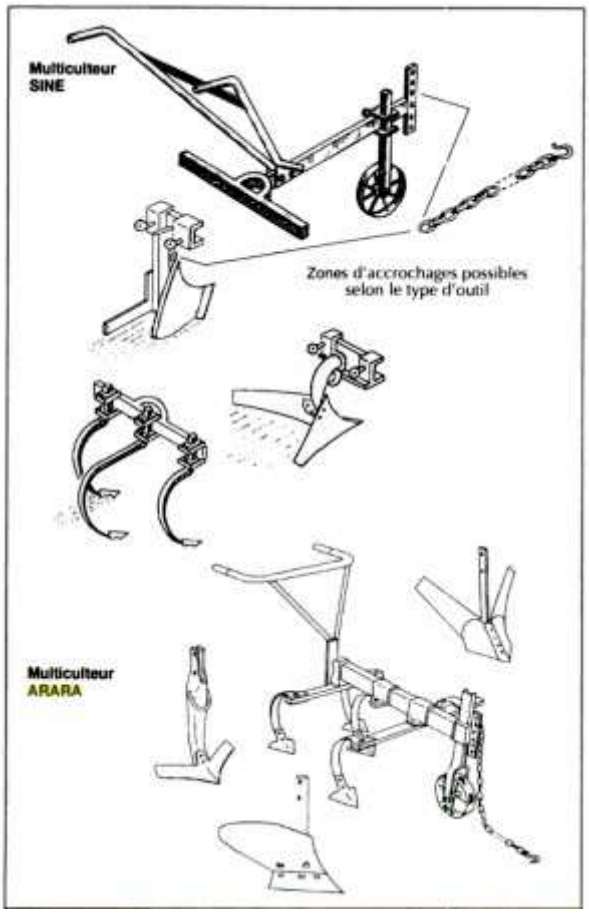

2.1. RESUME DE L'HISTOIRE.

Au Niger les premières introductions de machinisme agricole sur une large échelle remontent aux années 60.
Le bâti Arara est proposé partout au Niger, que les terres soient sablonneuses ou argileuses, c'est le même matériel aratoire qui est tendu aux populations. Cela sans tenir compte que certaines terres demandent à recevoir simplement un sous-solage apte à éviter une trop grosse érosion. Cette même erreur continue aujourd'hui quand les tracteurs modernes sont équipés de disques.
Différents bâtis sont proposés avec le temps.
Durant ces dernières années de nouveaux modèles de bâtis, plus simples et plus performants, il est vrai, sont proposés au Niger.

Dans ces mêmes années 60, des projets de développement tentent d'initier les artisans ruraux à fabriquer des pièces d'usure des charrues et d'autres outils simples.

L'histoire commence en réalité à la fin des années 60 avec un projet du Bureau International du Travail. Un certain Neveu proposa alors la mise en œuvre d'une action itinérante où un camion, chargé d'équipements type, circulait parmi les artisans, en particulier les forgerons, pour leur apprendre des nouvelles techniques de travail.

Cette méthode fut abandonnée quand on s'aperçut (cela nous semble simple aujourd'hui alors qu'en ce temps c'était une nouveauté) que les artisans étaient peu intéressés par « voir » passer un camion plein de belles technologies (forge, différents marteaux, établis, etc.) sans que rien ne leur reste entre les mains.
La création du CDARMA de Dosso, de l'ACREMA de Tahoua et de l'UCOMA de Zinder suivit rapidement. Ces structure passèrent, selon le moment, de la tutelle du Ministère chargé du développement rural à celle de la toute puissante organisation coopérative (UNC) qui, jusqu'à la fin des années 80, était pratiquement un Etat dans l'Etat.
Durant cette période vit le jour aussi la CNCA (Caisse Nationale de Crédit Agricole) qui mit en place un système de crédit en faveur des paysans. L'expérience ne fut pas concluante, comme dans bien de pays de la sous région. On s'apercevra après, à travers le RIPEC (Réseau Informel pour l'Epargne et le Crédit) que la présence d'intermédiaires entre celui qui octroie le crédit et celui qui le reçoit (et doit le rembourser), était la source de bien d'échecs.
Néanmoins la CNCA permit de démarrer pour la première fois la fabrication en grande série de matériel agricole, fabrication qui fut confiée aux ateliers CDARMA, ACREMA et UCOMA. L'ACREMA de Tahoua, sous la poussée du préfet Tandja (l'actuel Chef de l'Etat) fut fortement appuyée. Le Bureau International du Travail y affecta une assistance technique pendant 10 ans, assistance qui se terminera en 1990.

Cette période permettra à l'ACREMA de faire quelques pas de plus que les deux autres ateliers en corrigeant deux erreurs d'approche initiales :

- La fabrication de matériel agricole (charrettes et charrues scarificatrices principalement, le tout pour une traction animale, asine ou bovine) faisait appel à une main d'œuvre assez importante. Les ateliers faisaient donc appel aux forgerons et artisans de la région qui abandonnaient leurs ateliers pour venir travailler une partie de l'année dans ces grands établissements. Ce faisant les artisans perdaient leur clientèle habituelle et, dans certains villages, la figure du forgeron risqua même de disparaître. Les populations avaient parfois des difficultés à trouver qui pouvait réparer leurs outils.
- Le matériel aratoire proposé était le bâti Arara. Et cela pour tout le Niger, terres sableuses ou argileuses. Cette erreur serait plus compréhensible aujourd'hui du fait que les experts sont souvent des technocrates sans expérience mais en ce temps les experts internationaux étaient souvent des praticiens qui devaient savoir que, comme en Europe, l'outil change selon le type de terre à travailler. Même le soc des charrues change selon la qualité de la terre. Le bâti Arara, assez lourd, est bien adapté aux terres argileuses mais pas à celles sablonneuses.

L'ACREMA comprit rapidement la première erreur. Dans un premier temps des ateliers locaux furent ouverts dans la région et, dans un deuxième temps, les artisans commencèrent à être équipés pour travailler chez eux, dans leurs ateliers.
L'établissement central, à Tahoua, commença à se spécialiser dans des fabrications qui étaient impossibles aux artisans du fait du gros équipement nécessaire : grillage avec des machines électriques (la fabrication manuelle avec des métiers à gabion sera introduite après), pompes à grande profondeur, etc… Aujourd'hui encore l'ACREMA poursuit ces fabrications comme la pompe Volanta, qui reste probablement la meilleure des pompes manuelles à grande profondeur et aussi celle dont l'entretien est plus facile.
Avec le temps l'UCOMA se spécialisa aussi dans la fabrication de pompes manuelles de type INDIA. Seul le CDARMA ne se spécialise pas sur des fabrications modernes. Cela est en partie dû à sa position géographique trop proche de Niamey. Les fabricants de Niamey peuvent produire à des prix plus bas et concurrencent les ateliers des petites villes proches.

2.2. DES DONNEES ET DES PROPOS

Si on analyse le recensement officiel de la population, celui de l'agriculture et de l'élevage ([1]) ainsi que la dernière version de la Stratégie de Développement et de Réduction de la Pauvreté, on s'aperçoit rapidement des entraves qui peuvent exister à une rapide diffusion du machinisme agricole ([2]).

Répartition des superficie et du nombre de producteurs des cultures en pur

Cultures	Superficie	%	Nombre de producteurs	Sup-Moy/Producteur	Nombre de parcelles	Sup-Moy/Parcelle	% de ménages producteurs	Sup-Moy-ménage
Mil	857,303	75,9	273,898	3,13	343,938	2,49	17,301	0,541528
Sorgho	115,679	10,3	79,251	1,46	92,464	1,25	5,006	0,073070
Arachide	45,602	4,0	97,771	0,47	132,539	0,34	6,176	0,028805
Niébé	31,925	2,8	25,363	1,26	28,286	1,13	1,602	0,020166
Riz	23,160	2,1	34,641	0,67	54,267	0,43	2,188	0,014629
Voandzou	20,941	1,9	49,632	0,42	71,143	0,29	3,135	0,013227
Autre	13,106	1,2	10,947	1,20	12,678	1,03	0,691	0,008278
Sésame	4,520	0,4	15,761	0,29	20,579	0,22	0,996	0,002855
Fonio	3,827	0,3	4,197	0,91	4,833	0,79	0,265	0,002417
Souchet	3,231	0,3	4,697	0,69	4,924	0,66	0,297	0,002041
Gombo	3,057	0,3	22,211	0,14	28,377	0,11	1,403	0,001931
Manioc	2,853	0,3	6,843	0,42	6,941	0,41	0,432	0,001802
Maïs	2,567	0,2	4,879	0,53	4,879	0,53	0,308	0,001621
Oseille	229	0,0	1,262	0,18	1,373	0,17	0,080	0,000145
Poivron	83	0,0	195	0,43	195	0,43	0,012	0,000053
Coton	31	0,0	181	0,17	181	0,17	0,011	0,000019
Total	**1,128,113**	**100,0**	**2,640,164**	**0,43**	**807,597**	**1,40**	**166,770**	**0,712589**

La superficie moyenne par ménage destinée à la culture du mil ne dépasse guère le demi hectare. La culture du mil occupe la plus grande partie de la surface disponible, plus de 75%.

---

[1] RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DU CHEPTEL - RGAC
[2] La plupart des données publiées ont été extraites de ces trois documents. Les tableaux ont été fournis par l'Institut National de Statistique.

Les rendements à l'hectare sont aussi très faibles.

Rendement moyen national			
	SYSTEME DE CULTURE		
	EN PURE	EN ASSOCIATION	PUR et ASSOCIE
MIL	350	321	318
SORGHO	292	170	200
NIEBE	246	118	127
ARACHIDE	407	176	308

Source: RGAC 2005-2008

Il serait intéressant d'analyser pourquoi les rendements à l'hectare n'ont guère augmenté en presque un siècle.
Maurice Abadié, dans son livre « La colonie du Niger », publié en 1927, écrivait :

Avec des procédés aussi rudimentaires qui exigent un travail des plus réduits, les cultivateurs de mil obtiennent des résultats surprenants : 300 à 400 hectolitres de récolte pour un hectolitre de semence. Nous sommes ici bien au-dessus du modeste rendement de 30 à 40 pour un, réalisé en France par les cultivateurs de blé, au prix d'un labeur incessant et avec l'emploi d'engrais naturels ou chimiques ! L'administration française, dans un zèle fort louable, avait tenté d'introduire au Niger les méthodes perfectionnées de culture européenne ; elle a fait venir des charrues, des machines agricoles, et elle a mis en culture des lougans de démonstration. Le mil, semé trop profondément, a poussé dans de mauvaises conditions et les résultats obtenus ont été loin d'égaler ceux de la primitive culture indigène.

Donc, dans les années 1920, la production céréalière nigérienne était supérieure à celle européenne.
Désertification, ensablement, taux d'occupation des sols, etc. sont des facteurs qui peuvent expliquer les mauvais résultats actuels qui sont restés pratiquement les mêmes qu'en 1920.
Les erreurs de l'administration française dans ces années ont été répétées par tous les intervenants et tout au long du siècle, en agriculture comme dans autres domaines.
Nous n'avons jamais fait l'effort de partir de ce qui existe pour l'améliorer. Nous avons toujours tenté de « photocopier » des machines et des outils occidentaux pour les appliquer en Afrique. Avec des résultats bien souvent décevants.
La recherche de technologies appropriées et appropriables n'a suscité que peu d'intérêt. Cette même recherche a trop souvent été faite dans des centres spécialisés sans la participation directe des intéressés : les agriculteurs et les fabricants locaux.

Mahamadou Tchougune, agronome nigérien, nous indique quelques éléments. Cette analyse, écrite en 1990, respecte la situation actuelle qui n'a donc pas évolué.

Contraintes à l'utilisation de la traction animale au Niger

Mamadou Tchougoune,
Ingénieur Agronome, Direction des Etudes et Programmes, Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, Niamey, Niger (1990)

L'introduction de la culture attelée constitue l'un des facteurs clés de la modernisation de l'agriculture nigérienne. Elle permet d'utiliser de nouvelles techniques améliorant la productivité et les revenus. Des subventions gouvernementales ont favorisé son développement. Mais les progrès accomplis sont encore loin de répondre aux besoins réels. Les animaux de trait ne travaillent que sur une faible proportion des 2.600.000 ha cultivés chaque année. 1.767 charrues se sont vendues en 1979/80. Depuis 1982, l'Etat tend à réduire les subventions et les possibilités de crédit sont de plus en plus limitées. A cette conjoncture économique défavorable, viennent s'ajouter les contraintes habituelles imposées par le coût des équipements, le manque de formation adéquate, les insuffisances techniques, mais aussi par les structures d'exploitation et l'association des cultures qui s'opposent à l'introduction de la traction animale. D'autre part, la traction animale peut contribuer au renforcement de l'érosion éolienne et hydraulique. La charrue et le buttoir ne devraient être utilisés que sur des terres argileuses, dans un environnement écologiquement robuste. L'emploi des charrettes pourrait avoir de graves implications sur le marché du bois.

La vulgarisation de nombreux équipements de culture attelée s'est réalisée sous forme d'un paquet technologique qui ne correspond ni aux besoins réels des producteurs, ni aux conditions agro climatiques des différentes zones du pays. Par exemple, les stagiaires ayant bénéficié d'une formation dans les centres agricoles CFJA (Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs), CPT (Centre de Perfectionnement Technique), CPR (Centre de Promotion Rurale), CVF (Centre Villageois de Formation), sont tous équipés du même matériel agricole (charrette, bâti de base avec outils d'accompagnement et une paire de boeufs), alors que les besoins et les caractéristiques de leurs exploitations ne sont pas les mêmes.
L'utilisation de ces matériels n'est donc pas efficiente. Un jeu de dents canadiennes destiné au scarifiage et à l'entretien des cultures en terres dunaires n'est pas forcément approprié aux terres lourdes des cuvettes et des bas-fonds. Dans la plupart des exploitations agricoles, l'association des cultures est de rigueur. Du fait des comportements imprévisibles de la climatologie sahélienne, la plupart des producteurs ne pratiquent pas la rotation des cultures. De ce fait, dans la plupart des exploitations l'association des cultures constitue un important frein à l'utilisation de la traction animale.

http://www.fao.org/wairdocs/ILRI/x5455B/x5455b21.htm#contraintes

La production maraîchère ou de contre saison augmente régulièrement et se développe de plus en plus. Il n'est pas de même des systèmes d'irrigation qui restent rudimentaires et peu performants, adaptés uniquement à de très petites surfaces.

Répartition régionale des exploitations horticoles selon le type d'équipement utilisé													
	Dalou		Chadouf		Puisette et arrosoir		Motopompe		Pompe à pédale		Autres		
Région	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Total
Agadez	2,206	29,9	10	0,1	1,763	23,9	610	8,3	0	0	2,797	37,9	7,386
Diffa	45	0,2	17	0,1	8,239	34,4	10556	44,1	22	0,1	5,057	21,1	23,936
Dosso	63	0,1	49	0,1	51,595	83	410	0,7	0	0	10,012	16,1	62,129
Maradi	137	0,9	87	0,6	11,343	72,5	2572	16,4	101	0,6	1,410	9	15,650
Tahoua	2,568	3,2	88	0,1	42,515	52,7	11980	14,8	0	0	23,552	29,2	80,703
Tillabery	1,762	3,3	41	0,1	39,023	72,2	4482	8,3	1320	2,4	7,408	13,7	54,036
Zinder	192	0,1	25	0	154,998	97	3020	1,9	361	0,2	1,243	0,8	159,839
Niamey	0	0	1	0	1,710	71,3	114	4,8	1	0	574	23,9	2,400
Total	**6,972**	**1,7**	**318**	**0,1**	**311,186**	**76,6**	**33,744**	**8,3**	**1,804**	**0,4**	**52,053**	**12,8**	**406,077**

Source: RGAC 2005/2008

La production fruitière reste par contre à développer.

Répartition du nombre de pieds d'arbre en production et de la production selon la culture et la région (arboriculture)								
	AGADEZ		DIFFA		DOSSO		MARADI	
	Nombre de pieds d'arbre en production	Production (t)	Nombre de pieds d'arbre en production	Production (t)	Nombre de pieds d'arbre en production	Production (t)	Nombre de pieds d'arbre en production	Production (t)
Manguiers	354	51	3,061	474	106,946	58,114	33,664	12,837
Agrumes	14,038	5,393	2,697	163	246	10	4,820	1,461
Goyaviers	.	.	43	0	6,377	606	13,367	1,548
Papayers	.	.	.	.	.	.	6,404	22
Bananiers	.	.	866	0	6,233	125	9,819	4
Anacardiers	.	.	.	.	.	.	.	.
Grenadiers	472	6	.	.	.	.	768	19
Figuiers	.	.	693	17	.	.	.	.
Vignes	754	14	.	.	.	.	.	.
Dattiers	215,868	16,083	32,159	3,138	789	46	98	4
Moringa	.	.	.	.	.	.	32,883	161
Autres	.	.	2,035	4	205	6	.	.
Total	**231,486**	**21,547**	**41,555**	**3,795**	**120,796**	**58,907**	**101,823**	**16,056**

Cette différence est essentiellement due au fait que les cultivateurs saisonniers sont souvent aussi des… locataires saisonniers.

La présente étude ne doit pas se pencher sur la politique agricole mais il va sans dire que, jusqu'à ce que les problèmes fonciers resteront d'actualité, il sera bien difficile de parler de développement de l'agriculture, de la production agricole et donc de développement du machinisme.

Les surfaces irrigables au Niger sont importantes et très sous exploitées. Seule une modification substantielle du système de gestion des terres irrigables pourra amener vers une exploitation rationnelle des terres.

Un seul exemple pour présenter la situation : Dans la partie de la région de Dosso qui touche le fleuve (entre les villages de Ouna et de Dolé, environ 150 km) on a calculé que les terres irrigables dépassent les 25.000 hectares. Seuls quelques dizaines d'hectares sont cultivés en saison sèche, ce qui pose le problème de la gestion des terres irrigables par les populations autochtones. Différentes solutions sont possibles et seraient à tester rapidement pour déterminer laquelle peut être plus facilement acceptée par les populations de manière à rendre accessible ces terres aux investissements agricoles modernes.

2.2.1. L'ANALYSE DE LA SDARP.

Document officiel de travail du gouvernement, la SDARP indique clairement certains goulots d'étranglement existants.

Les productions végétales sont, pour l'essentiel, constituées des cultures vivrières traditionnelles (mil, sorgho, riz, fonio, maïs), dont une grande partie est autoconsommée, et d'autres cultures de rente (arachide, sésame, oseille, oignon, souchet, coton, niébé, voandzou) (voir tableau 6).

Tableau 6: Evolution des productions des cultures de rente entre 2002 et 2005.

Années	Productions en tonnes						
	Niébé	Arachide	Sésame	Souchet	Voandzou	Coton	Oignon
2 002	654 232	153 729	9 864	19 441	14 956	8 260	5 074
2 003	549 035	209 369	5 709	26 312	5 457	4 700	1 575
2 004	364 757	168 225	28 649	23 214	ND	27 108	291 780
2 005	586.078	139.035	42.199	8.095	10.177	28 000	ND

Source : MDA

Les rendements des différentes cultures sont faibles et très fluctuants en raison notamment des facteurs ci-après:

le faible niveau de fertilisation (5% des superficies en 2006 dont moins de la moitié en cultures pluviales) ;

la réduction des jachères et l'extension des terres de culture par le défrichage de terres marginales qui favorisent le développement de l'érosion hydrique et éolienne et compromettent la durabilité de l'exploitation des ressources naturelles ;

le bas niveau technologique des systèmes actuels de production ; les paysans continuant de recourir principalement à des pratiques culturales de type traditionnel, manuelles et d'un faible niveau d'intensification et de mécanisation ;

le faible niveau d'irrigation (1,4% seulement des terres cultivées, alors que la FAO recommande un taux de 30% de taux d'irrigation), malgré les efforts conduits au cours des dernières années (aménagements hydro agricoles, périmètres de cultures de contre-saison, irrigation privée, collecte des eaux de ruissellement, mini barrages, etc.) ; la contraction du débit du fleuve Niger a par ailleurs rétréci les terres appropriées pour l'irrigation ;

les dysfonctionnements dans la gestion collective de l'eau et les difficultés d'entretien des ouvrages sur les périmètres irrigués ;

l'exiguïté des parcelles (entre 0,25 et 0,5 hectares par famille) qui ne favorise pas une exploitation économiquement rentable ;

la valeur des pertes après récoltes est également élevée du fait de la faible capacité de conservation.

La disponibilité céréalière demeure insuffisante au regard des besoins ; elle ne permet de couvrir que 96,3% des besoins en moyenne sur la période 2002-2005 (voir tableau 7).

Tableau 7: Taux de couverture des besoins céréaliers entre 2002 et 2005.

Année	Disponibilité (en tonne)	Besoins (en tonne)	Taux de couverture (en %)
2002	2 689 200	2 694 600	99,8
2003	2 781 538	2 786 401	99,8
2004	2 541 300	2 991 600	84,9
2005	3 167 700	3 146 600	100,7

Source : MDA (Ministère Développement Agricole)

Le faible taux de couverture des besoins en céréales en 2004 (85% environ) a induit des difficultés de satisfaction des besoins alimentaires au Niger en 2005, amenant les autorités à déclencher des actions d'envergure à travers le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires…

2.2.2. QUELQUES DONNEES RECUEILLIES.

La feuille d'enquête mise au point par la mission (voir Annexe 1) avait pour but de contacter tous les partenaires du secteur du machinisme agricole de manière à obtenir des données sur la production et les techniques actuelles. En même temps cette enquête devait permettre aux services de l'Etat, aux coopératives, aux artisans et aux organisations paysannes d'exprimer leurs souhaits en la matière.

Les organisations paysannes ont connus une vraie explosion durant ces dernières années.

Répartition régionale des Organisations Paysannes selon les secteurs d'activité

Régions	OP OP exerçant dans le secteur de l'agriculture pure	OP exerçant dans le secteur de l'élevage pur	OP exerçant dans le secteur de l'Environnement	OP exerçant dans le secteur de l'Artisanat	OP exerçant dans le secteur de l'AGR pur	OP exerçant dans le secteur AUtres	OP exerçant dans des secteurs variés	Total
AGADEZ	201	107	1	92	662	174	172	1 409
DIFFA	595	6	2	4	659	239	529	2 034
DOSSO	279	108	35	12	727	205	5 624	6 990
MARADI	856	146	34	24	2 373	146	382	3 961
TAHOUA	1 445	395	199	58	2 367	245	113	4 822
TILLABERY	1 371	381	36	11	1 058	695	1 889	5 441
ZINDER	674	25	35	4	2 239	122	620	3 719
NIAMEY	74	27	4	26	882	23	50	1 086
Total	**5 495**	**1 195**	**346**	**231**	**10 967**	**1 849**	**9 379**	**29 462**

Les OP opérationnelles

	L'OP conduit elle des activités
	OUI
AGADEZ	1,154
DIFFA	261
DOSSO	2,405
MARADI	1,518
TAHOUA	1,683
TILLABERY	1,136
ZINDER	1,189
NIAMEY	733
Total	10,079

Selon le RGAC plus de dix mille organisations sont donc opérationnelles. Nous avons demandé à leurs représentations nationales, et notamment à la Plateforme Paysanne, de répondre à nos questions et de nous donner leur avis.
Une mission de la Plateforme Paysanne est partie à l'intérieur du pays avec 800 fiches et nous a ramené… une dizaine de fiches remplies.
D'autres fiches (une cinquantaine) ont été mises à la disposition de la FNAN et d'autres encore on été distribuées au mouvement coopératif.

En regroupant le peu de données recueillies, on trouvera ici de suite quelques tableaux quand même assez significatifs.

Evolution de la quantité de matériels vendus (Centrale d'Approvisionnement)

	Années Désignations	1990/ 1995	1996 /2000	2001 /2006	TOTAL
	Matériels agricoles complets				
1	Bâti de base+ chaîne	973	277	118	1368
2	charrue 10"	760	111	67	938
3	charrue 8"	0	0	0	0
4	canadiens 5 dents	130	485	29	644
5	canadiens 3 dents	490	584	61	1135
6	jeux de lames SS	418	40	8	466
7	Buttoir	159	239	43	441
8	Houe asine	436	398	43	877
9	semoir mono rang	0	72	20	92
10	charrette bovine	476	42	47	565
11	charrette asine	1000	87	44	1131
12	Motopompes	749	81	1036	1866
21	pulvérisateur	0	0	1	1
22	joug court	0	0	18	18

La Centrale d'Approvisionnement est la structure étatique de diffusion du matériel agricole au Niger.

Les quantités, très hétérogènes selon les années, révèlent des commandes de projets de développement ou de l'Etat.

Les données qui suivent (région de Dosso), recueillies par la Fédération Nationale des Artisans du Niger, représentent les fabrications et ventes déclarées du CDARMA, un des ateliers de l'état, et de trois ateliers artisanaux privés.

2004 2008	Description	CDARMA	ATELIER ARTISAN 1	ATELIER ARTISAN 2	ATELIER ARTISAN 3	TOTAL
1	Charrette bovine	683	1131	5655	433	7902
2	Charrette asine	30	75	377	234	716
3	Charrue	65	1	16	88	170
4	Cultivateur canadien	68	9	250	0	327
5	Sous soleuse sarcleuse	1	0	0	0	1
6	Houe asine	5	6	189	10	210
7	Butoir	1	0	0	0	1
8	Décortiqueuse arachides à moteur	11	0	0	0	11
9	Batteuse à mil à moteur	26	0	0	0	26
10	Râpeuse manioc à moteur	22	0	0	0	22
11	Grillage clôture 25m	24	20	35	6534	6613
12	Barbelé 25m	0	0	0	4245	4245
13	Pompe NiyadaKokari	0	0	0	2033	2033

Il est évident que, dans une région aussi peuplée que celle de Dosso (44,49 habitants au km^2, deuxième du Niger par densité)[3], et parmi ce machinisme simple, seulement la charrette est bien vendue. Cela tout simplement parce que la charrette, asine ou bovine, est utilisée pour bien d'activités rémunératrices hors agriculture.
Les ventes de grillage correspondent à des commandes de projets et de quelques gros commerçants qui ont clôturé des grandes surfaces.

En annexe 3, en plus de la fiche de Diffa en entier, on trouvera la fiche de la seule société privé ayant répondu au questionnaire. Il est intéressant de remarquer que l'enquêté considère que répondre à toutes les questions génèrerait un coût pour la société. Cette considération, verbalement, a été faite par plusieurs personnes.

[3] Institut National de la Statistique du Niger

2.3. PETITE ANALYSE

Le paysan n'a pas grand intérêt à produire du mil. Cela semblerait une affirmation déconcertante. Et pourtant !

Une personne en bonne santé ne pourra pas cultiver plus d'un hectare de terre en saison de pluie. Cet hectare, si tout va bien, va produire 350 kg de mil qui sera payé au paysan environ 70 cfa le kilogramme. Un revenu annuel de 24.500 cfa. Un simple tablier, qui vend des cigarettes et des bonbons sur une petite table bringuebalante et arrive à gagner 100 cfa par jour, aura gagné plus qu'à cultiver du mil.

Investir pour une herse canadienne à traction asine, même subventionnée, pour travailler sur un hectare, requiert de débourser environ 25.000 cfa (prix subventionné, le prix réel dépassant les 50.000 cfa). Le gain d'une année, sans tenir compte de l'âne et de sa nourriture.

Le paysan sait très bien faire ses comptes économiques !

Il s'équipe par contre, dès qu'il peut, en charrettes, parce qu'il peut ainsi faire des transports (personnes et choses) qui lui rapportent bien plus.

Des revenus très faibles liés à des surfaces agricoles familiales toujours plus petites ainsi qu'une demande relativement faible. Voilà les principales raisons du non équipement en matériel agricole.

Notre attention doit donc se porter sur :

1) les cultures de rente mais aussi celles qu'on appelle « de contre-saison », à savoir les cultures « hors » saison des pluies. Il serait en effet réductif parler de cultures maraîchères, alors qu'on y trouve de la canne à sucre, du manioc, de la pomme de terre, de la patate douce, du maïs, du blé dur, de la tomate, des oignons, du moringa, etc.
2) des équipements qui pourront servir ces cultures de rente et, parfois, avec quelques petites modifications, aussi les cultures dites de subsistance
3) des équipements adaptés et appropriés à des prix acceptables et pour lesquels on peut démontrer au producteur les qualités et les performances
4) des équipements que le producteur peut trouver facilement
5) comment faire avancer la demande pour que les producteurs soient intéressés à s'équiper pour produire plus.

Ces cinq éléments du problème sont très imbriqués l'un dans l'autre. Tellement imbriqués qu'il est difficile de les traiter individuellement. Cela dit, le problème principal reste celui de la sécurisation de la propriété.

Sans un avancement significatif dans la résolution des problèmes fonciers, il n'y aura pas des surfaces disponibles pour celui qui veut investir en agriculture, du moins pas de surfaces « sécurisées ». Acquérir de l'équipement sans la certitude de pouvoir travailler une terre pendant un nombre d'années suffisamment important, c'est une gageure difficile à accepter.

Des équipements appropriés demandent de la recherche et des études. Il est impossible et déjà démontré par l'histoire, qu'un équipement puisse servir partout sans adaptation.

La démonstration de l'utilité d'un équipement doit être faite au paysan et devant le paysan. Cela requiert des champs de démonstration.

Si la demande de produits n'avance pas, le paysan n'a aucun intérêt à investir dans de l'équipement. Quand cette demande augmente, l'impossibilité d'obtenir des terres où la propriété (achat et/ou location) est sécurisée, empêche encore une fois l'investissement.

2.4. QUELQUES PROPOSITIONS

2.4.1. RESULTATS DE L'ATELIER DE FIN MAI.

Pour tenir compte ici des résultats de l'atelier qui s'est tenu fin mai 2009, les participants on indiqué, schématiquement :

Amélioration du cadre de production
Moderniser (équiper) les exploitations agricoles ;
Diversifier les activités ;
Intensifier la production
Multiplier les petits aménagements (genre PIP2) ;
Contrôler l'utilisation des engrais et des pesticides ;
Lutter contre les plantes envahissantes ;
Amender les sols et contrôler l'irrigation ;
Mener des actions préventives (variétés adaptées, irrigation complémentaire,…) ;

Améliorer l'accessibilité aux ressources et aux équipements.
Installer et renforcer techniquement et financièrement les IMF ;
Améliorer le système d'accès aux crédits ;
Augmenter le taux de subvention du développement agricole ;
Faire une promotion de concessionnaires
Subventionner fortement l'énergie électrique.
Mettre en place des institutions financières adaptées (banques, caisses, mutuelles)
Assouplir le poids de la fiscalité
Instaurer un impôt unique
Créer et/ou renforcer des structures de financement agricole
Accroître les subventions de l'Etat sur les matériels agricoles
Initier et/ ou renforcer les petites et moyennes unités de transformation des produits agricoles ;
Subventionner le matériel
Alléger les procédures administratives et financières
Renforcer la compétitivité des produits locaux ;
Instaurer des taxes d'importation sur certains produits. Renforcer le système d'approvisionnement (matière première et équipement)
Réhabiliter les ateliers spécialisés

Renforcer les capacités et améliorer l'efficacité des acteurs.
Renforcer les capacités des OP et des producteurs individuels;
Renforcer l'encadrement technique des OP et des producteurs individuels ;
Renforcer les capacités des services de surveillances et d'inspection
Renforcer les capacités des coopératives en gestion et en principes coopératifs ;
Renforcer les organisations d'utilisateurs
Améliorer les conditions de travail des agents ;
Formaliser la représentativité de la MDA au niveau déconcentré
Former des cadres en quantité et en qualité en matière de mécanisation agricole

Améliorer les conditions de travail des agents de l'Etat (en créant les conditions incitatives)

Améliorer le statut et la structure des exploitations agricoles.
Sécuriser le foncier en faisant des actes juridiques;
Appliquer rigoureusement les mesures disciplinaires ;
Réhabiliter les grands aménagements ;
Protéger les berges et les bassins versants (mécanique et biologique) ;
Prendre des mesures préventives (réaliser des digues) ;

Promouvoir le secteur privé en matière de mécanisation agricole.
Privatiser la gestion ;
Définir un statut juridique des ateliers de fabrication (AFMA, C/DERMA, UCOMA, ACREMA) et ARDETEC
Créer le cadre approprié de coordination des activités des différents ateliers
Créer un cadre approprié de dialogue et d'harmonisation des différents intervenants
Mettre en place un mécanisme approprié de gestion des matériels

Renforcer la formation, la vulgarisation et la recherche en mécanisation agricole.
Renforcer la recherche et la formation
Expérimenter, démontrer et vulgariser les matériels agricoles
Améliorer le système de vulgarisation (identifier les technologies appropriées, déterminer les cibles et s'assurer de l'adoption des ses technologies)
Promouvoir la recherche fondamentale et appliquée en mécanisation en dotant les institutions de recherche de financement adéquat
Mettre en place un dispositif de test et d'expérimentation des matériels et équipements agricoles
Accélérer la mise en œuvre de l'approche programme
Mettre en place un dispositif approprié de collecte et de diffusion d'informations en mécanisation

PETITE ANALYSE DES RESULTATS DE L'ATELIER

En lisant les souhaits exprimés par les participants à l'atelier nous retrouvons pratiquement les mêmes indications que nous entendons depuis 20 ans : subventionner, appuyer, former, mettre en place des dispositifs, créer des cadres, etc. La seule nouveauté est le mot « privatiser » qui a été maintes fois exprimé, particulièrement par les privés du secteur marchand (artisans, coopératives, organisations paysannes) qui ont participé. Nous n'avons pas eu l'avis d'organisation du secteur non marchand (associations, ONG) parce qu'elles n'étaient pas présentes.

Le consultant convient qu'il s'agit de la réalité et de ce qu'il faudrait. Probablement c'est l'approche qui doit changer. Dans les pages qui suivent on tentera donc de proposer aussi une nouvelle approche. Le lecteur ne s'étonnera donc pas de trouver des nouvelles donnes, parfois un peu « fortes ».

2.4.2. PRINCIPES

Premier principe.

Il faudra bien, un jour, qu'on prenne notre courage à deux mains. Une très simple loi d'orientation, de quelques lignes, pourrait affirmer que :

1. il est faite obligation de mise en valeur agricole, y compris l'arboriculture, de toute terre situé entre zéro et deux cent mètres d'une surface d'eau ou ayant une nappe phréatique de profondeur égale ou inférieure à six mètres
2. cette mise en valeur s'entend pérenne, à savoir pendant les 12 mois solaires de l'année
3. il est fait obligation au propriétaire d'une terre non mise en valeur de la louer ou de la vendre à un exploitant
4. toute location s'entend pendant une période minimale de vingt ans automatiquement renouvelable, le délai de préavis étant de dix ans
5. toute vente d'une terre louée ne peut annuler la location et le locataire a un droit de préemption pendant six mois au juste prix établi par la loi

Le Niger nécessite de tout produit de la nature, de la tomate aux arbres à bois. L'obligation de mise en valeur ne doit donc pas être restrictive.
La profondeur de la nappe indiquée est une valeur technique, les pompes plus communes étant celles aspirantes dont les performances deviennent peu intéressantes à des profondeurs dépassant les six mètres.

La mise en application d'une loi de ce type prendra plusieurs années. L'importance doit être donnée ici au « principe » qui assurera, avec le temps, des ouvertures vers une législation d'application et permettra un dialogue / tiraillement nécessaire à la réflexion commune. De plus cela aiderait la Direction du Code Rural qui est en train de faire des efforts remarquables pour que l'application des règles avance et une législation adaptée soit mise en place.

Deuxième principe.

L'Occident, Europe ou Etats-Unis, n'a pas réussi à mettre en place une agriculture moderne non subventionnée. Il serait illusoire penser de le faire en Afrique et en particulier au Niger.
La subvention, même si attentive et orientée avec précision, sera indissociable de tout développement agricole et donc de toute amélioration de l'équipement des agriculteurs.

2.4.3. APPROCHE DU MACHINISME AGRICOLE

Au Niger il existe plus de 350.000 micro entreprises artisanales. Si chaque micro entreprise offre un emploi, on aura 350.000 emplois de plus !
Il n'y aura pas de développement agricole, de lutte contre la désertification ou pour un environnement durable sans micro entreprises qui fournissent les outils, transforment la production ou produisent des nouvelles technologies appropriées.

La fabrication du machinisme agricole doit être confiée, quand cela est possible, aux artisans et micro entreprises disséminées sur le territoire national. Ces micro entreprises représentent déjà plus de 20% du PIB et sont essentielles dans toutes les activités ante et post de la production agropastorale. Elles sont proches de l'utilisateur et peuvent assurer la fabrication, la vente, la réparation et l'entretien.

Un exemple très intéressant a été remarqué par le consultant auprès d'un artisan de Kara Kara (Dallol Maouri – Dogondoutchi – région de Dosso). Cet artisan fabrique des herses et autres canadiens à traction animale et les loue aux agriculteurs.
L'artisan a probablement développé cette initiative devant le fait que l'agriculteur ne pouvait pas payer les outils qu'il fabriquait.
L'opération est intéressante :

- L'artisan est poussé à produire des outils de bonne qualité, sinon il va devoir effectuer trop de réparations en cours d'utilisation.
- L'artisan prend en charge l'entretien des outils.
- L'artisan, dans la limite de ses connaissances techniques, adapte les outils aux besoins exprimés par les agriculteurs locataires
- L'artisan, sans le savoir et sans qu'on lui apprenne, a mis en place un CUMA (Centre d'Utilisation de Matériel Agricole) qu'il serait intéressant d'examiner et, probablement, de développer dans d'autres zones.

Le rôle des ateliers comme ACREMA, UCOMA, CDERMA, ARMA, etc. et des structures associatives comme RESEDA, doit être réévalué non pas pour produire ce que les micro entreprises savent déjà produire. Ces ateliers doivent être la charnière pour recueillir les besoins en technologies nouvelles et appropriées. Equipés en machines modernes (tours, fraiseuses, etc.) ils pourront fabriquer les machines ou les parties de machines que les micro entreprises ne peuvent pas encore réaliser. Le rôle de l'Etat est donc celui d'un catalyseur qui prend en charge la recherche et ses coûts, ce que le secteur de la micro entreprise ne peut pas faire.

Certains équipements destinés aux cultures de rente pourraient être facilement adaptés aux cultures de subsistance voisines qui en bénéficieront sans investissement particulier de la part des producteurs.

2.4.4. LA RECHERCHE

La recherche reste un des domaines essentiels, malheureusement assez négligée par les intervenants. Son coût est élevé et souvent les Etats ne peuvent pas la prendre en charge. Pourtant la proposition d'équipements performants et adaptés nécessite souvent d'assez longues périodes d'adaptations techniques et essais sur le terrain.

Cette recherche ne doit pas porter uniquement sur les technologies mais aussi tenter d'exploiter des nouvelles ressources. Par exemple, au Niger, l'exploitation d'huile extraite du Moringa (moringa oleifera) n'est toujours pas une réalité, alors que cette huile pourrait apporter des revenus importants aux populations. Il s'agira donc de développer les technologies nécessaires à la transformation / conservation de l'huile, mais aussi à sa culture. Il en est de même pour d'autres produits locaux comme le souchet, le niébé, le weda (liane indigène produisant des fruits très juteux), etc.

Les technologies disponibles à la vulgarisation et présentées par RESEDA sur le site internet www.reseda-niger.net sont un des rares cas, au Niger mais aussi dans la sous région, de recherche encore active sur les technologies appropriées. Cela a été confirmé aussi par la mission d'évaluation du projet SYRENE (financement FED) qui a appuyé le RESEDA.
L'importance de ces technologies fait qu'il parait important de les vulgariser. Une dizaine de ces fiches sont publiées en annexe 4.

Les moyens de l'Etat étant relativement faibles, les donateurs devraient se pencher sur ce secteur en l'introduisant dans la SDR comme axe transversal lié directement au machinisme agricole mais aussi aux autres axes définis.
La SDR a défini des lignes d'interventions prioritaires et la recherche est directement liée à au moins 9 des 16 lignes indiquées.

2.4.5. LA DISPONIBILITE, LA DEMONSTRATION ET LA FORMATION.

La disponibilité et la démonstration sont deux autres éléments essentiels. On ne peut pas prétendre qu'un paysan adopte un équipement qui est tombé, au hasard d'une mission, dans son village.
Il doit pouvoir confronter sa valeur productive en rapport avec les moyens qu'il utilise traditionnellement.

En Italie, dans le nord, zone du Piémont, la paysannerie résista pendant presque cinquante ans aux innovations agricoles.
Le risque de tester une nouvelle méthode, des nouvelles graines ou une machine, pour un paysan dont la famille survit grâce à ses produits agricoles, est énorme. Pour celui qui donne le conseil, le risque est nul, il est payé pour conseiller.

> Pour le paysan riche du monde occidental, une récolte mal réussie signifie une perte de revenus. Ceci est sans aucun doute déplaisant mais ne comporte pas un risque évident et physique de privations et certainement pas un risque pour sa propre survie. Il est dans ce sens que le monde occidental, à tous les niveaux, interprète le risque et il est dans ce sens que les conseillers de profession invitent à un changement des techniques. Au contraire, pour la famille qui vit aux limites de la survie, le risque signifie faim et peut-être mort. Evalué ainsi le risque n'est plus quelque chose qui peut être accepté comme une possibilité. Parmi les populations très pauvres, l'aversion au risque, comme la définissent les économistes, est très élevée et ceci pour des motivations tout à fait rationnelles.

Il est donc absolument indispensable de tester, avec le producteur traditionnel, tout ce qui est nouveau. Il faut démontrer pratiquement que ce qu'on conseille est bon. Le fait de mettre en place des séances de celle qu'on appelle « sensibilisation » ne sert

pratiquement à rien. Le « renforcement des capacités » est une mode qui n'aura pas de résultats acceptables dans le temps.
La nécessité de centres de démonstration et d'exposition permanente, comme celui du RESEDA à Niamey, est évidente.

La formation repose essentiellement sur l'observation de faits et gestes. Il ne faut pas oublier que l'être humain est capable de retenir :

.10 % de ce qu'il lit
.20 % de ce qu'il entend
.30 % de ce qu'il voit
.50 % de ce qu'il entend et voit
.80 % de ce qu'il dit
.90 % de ce qu'il dit en faisant !

Ces mesures sont peut-être discutables, mais intéressantes.

En fait, c'est l'expérience de tous les jours qui est "formatrice", le stage ou la formation en tant que tels ne constituent qu'un moment privilégié, un temps "fort" qui n'a de signification que par rapport à des difficultés passées et à des actions à venir.

2.4.6. LA DEMANDE ET LE MARCHE

Il n'y a pas de paysan qui augmente sa production s'il n'a pas la certitude de vendre son produit.
Un proverbe du Burkina dit que une bonne récolte est un plat de sueur. On ne s'échine pas sur une terre si on ne sait pas à qui et à quel prix on vendra la production. Sans certitude de vente on ne produit que pour manger, tout en développant d'autres activités économiques pour améliorer le revenu familial.

On parle ici d'augmentation de revenu et non pas d'agriculture de subsistance.

Toute amélioration de l'équipement agricole et de la mécanisation est donc strictement liée à une augmentation des revenus des producteurs.

L'amélioration de l'agriculture dite de subsistance est une affaire à part. Cette agriculture est nécessaire à la survie de la population et doit être subventionnée totalement si on veut assurer une production satisfaisante.
La subvention ne devrait pas devenir une distribution d'argent. Evitons les erreurs du passé !
Les pays comme le Niger nécessitent de stocks de sécurité de quelques centaines de milliers de tonnes. En lieu et place de payer le prix du marché pour constituer ces stocks, on pourrait payer un prix beaucoup plus élevé, ce qui inciterait le paysan à la production. Cette expérience a été faite en 2008 au Niger pour le niébé ; les résultats sont encourageants. Il s'agissait d'une première et l'expérience aidera à améliorer les méthodes et les approches.
Elle pourrait être faite pour le mil ou le sorgho. Les grands bailleurs de fonds pourraient évaluer les coûts globaux des achats sur les marchés internationaux, y compris les frais de transport et le coût, en terme de temps travail, des opérations (personnel, délais, etc.). Ces mêmes achats pourraient être faits localement en payant les produits directement chez les producteurs ou, mieux encore, auprès des Organisations Paysannes. Les décisions doivent être prises en début de campagne, en publiant les prix d'achat des céréales et en fournissant aux OP les crédits nécessaires.

Les différents projets de développement de l'agriculture qui ont vu le jour ces dernières décennies ont travaillé avec comme objectif une augmentation de la production. Leurs résultats sont mitigés.
Il s'agit finalement de travailler pour une augmentation de la demande, qui « tirera » la production. Pour ce faire il est nécessaire de promouvoir l'installation, au niveau régional et sur des sites ad hoc, proches de certaines zones de production, d'entreprises de transformation et commercialisation de la production.

Lorsqu'on analyse la situation d'un aménagement hydro agricole situé à quelques centaines de kilomètres d'une ville qui peut acquérir la production, on découvre facilement que :

- Le paysan vend sa production à vil prix à des intermédiaires qui ont les moyens de l'approcher des centres urbains.
- Le paysan, qui prend l'habitude, pendant la période de production, d'améliorer son plat quotidien avec les invendus, se rendra dans une boutique villageoise, en hors saison, pour acquérir du concentré de tomates d'importation. Il perd ainsi une grande partie, parfois la totalité, du revenu obtenu en vendant ses tomates fraîches.
- Le paysan, finalement, adapte la quantité de sa production aux profits qu'il peut en tirer. S'il vend mal pendant une ou deux années, il ralenti la production.

La mise en place d'unités de transformation pourra aider fortement la paysannerie :

- Possibilité pour le paysan de connaître, avant la saison, un prix de base (en rapport avec des dates, une qualité et une quantité) pour un produit. Cela incitera à produire mieux, plus et à s'équiper en conséquence.
- Amélioration de la situation des marchés régionaux. La production locale sera transformée et partiellement réinjectée dans la même région.
- Amélioration de l'emploi. Ces entreprises créeront des emplois au niveau régional et local.
- Quand cela est possible, les entreprises fonctionneront avec des énergies renouvelables (solaire, biogaz, etc.)

Le consultant n'a jamais vu un pays se développer sans un minimum de protectionnisme. Un proverbe du Burkina dit « Celui qui fait du mal au village on ne le reconnaît pas comme un iguane à sa peau bigarrée ».
Bien évidemment ces entreprises de transformation devront être subventionnées. De la même manière que l'Union Européenne subventionne son agriculture à travers la PAC, tout en utilisant des approches adaptées aux situations locales.

2.4.7. LE CREDIT

Il n'y aura pas de développement de la mécanisation agricole sans crédit. Et, encore une fois, du crédit subventionné. Lorsqu'on se propose de promouvoir un secteur, ce même mot promotion signifie qu'il faut aider en quelque manière le secteur.
Avant même que l'union européenne existe, et quand les Etats européens voulaient promouvoir un secteur, ils avaient instauré des systèmes de crédit à large échelle, avec des taux très bas et subventionnés. En Italie, dans les années 70, lorsque le gouvernement décida d'appuyer le développement des micro entreprises qui allaient

produire des composants destinés à l'industrie (vis, boulons et autres), le taux du crédit destiné à ces artisans était de 2% ! L'Etat avait décidé de bonifier le taux d'intérêt auprès des banques. Parfois cette bonification atteignait 15 et même 18% du taux bancaire.

Pourquoi veut on que l'Afrique se développe en réel, sans crédits subventionnés ?

Certes, le crédit doit être bien géré et ne doit pas devenir un cadeau, mais le taux d'intérêt doit être fortement bonifié.
L'approche des systèmes de crédit doit être particulièrement soignée, pour atteindre des résultats acceptables et se pérenniser.
A travers l'expérience acquise en un certain nombre d'années sur le terrain, on voit mal comment certaines expériences de crédit peuvent réussir, alors qu'elles sont directement copiées d'expériences occidentales modernes ou même asiatiques où la situation démographique, sociale et culturelle est très différente. Les expériences occidentales ont souvent démarré par un individu qui voulait en faire honnêtement son "métier" et non de la philanthropie (voir les caisses populaires Desjardins au Canada).
Des Caisses Rurales et de Crédit pourront naître à partir d'un groupe limité d'individus qui veulent, encore une fois, en faire un "métier". Le consultant a longtemps vécu dans des villages ruraux. Il est illusoire de penser que tout le village va travailler d'amour et d'entente pour le développement collectif. Là ou cela marche, il s'agit d'exceptions ou, plus souvent, la structure collective est gérée par un "étranger" à la situation socio-économique du village ce qui permet un jugement plus objectif des situations et évite les pressions sociales auxquelles sont soumis les autochtones.
L'approche globale du problème du crédit devrait être :

Directe.
Pas d'intermédiaires entre celui qui prête et celui qui rembourse.
Homéopathique.
Pas de gros sabots mais aller à la vitesse qu'il faut pour permettre à tout le monde de suivre.
Locale.
Pas d'actions d'envergure nationale mais des essais locaux, dans des régions déterminées, avec des méthodes différentes ou même avec plusieurs méthodes dans la même région (il ne sert à rien de tester deux méthodes dans deux régions différentes si la situation socio-économique, par exemple, n'est pas la même). Une mise en réseau peut suivre quand le chemin sera balayé.
Rentable.
Des taux d'intérêt bas ([4]) mais des prêts seulement pour des actions rentables. Pas besoin de grosses études de marché. On peut faire des prêts progressifs pour déterminer la rentabilité et l'engagement du requérant.

---

[4]Si on admet de bonifier les taux d'intérêt au niveau des Etats (secteur improductif) je ne vois pas pourquoi ne pas les bonifier aux privés (secteur productif).

Respectueuse.

Essayer de comprendre le milieu sans vouloir introduire des méthodes qui contrent l'environnement socio-économique, ce qui provoquerait un effet de refus, ou qui, de toute façon, seront abandonnées dès la fin de l'assistance extérieure.

Souple

A travers l'écoute du monde paysan, on peut trouver des méthodes de gestion tout à fait valables pour le monde rural et compréhensibles parce que déjà en utilisation. Le paysan connaît très bien la notion d'intérêt et de revenu. Mais la gère à sa manière, souvent bien plus "démocratique" que la notre.

Les gardes monnaie traditionnels calculent très bien les intérêts qu'ils font payer aux paysans. Il existe donc des méthodes comptables traditionnelles qu'on pourrait utiliser sans démarrer avec des schémas simplifiés de nos méthodes. Il faut que l'action s'adapte à la situation (pour évoluer ensemble) et non pas que la situation doive d'adapter à l'action (ce qui peut facilement créer un blocage).

Progressive.

Il est évident que la politique du cadeau a créé un attentisme important. L'intervention doit donc être progressive pour permettre une sélection et un changement des mentalités. Des prêts d'importance progressive permettront de sélectionner les bons et les mauvais payeurs. Dans cette optique, il est important d'agir avec fermeté, comme d'ailleurs la tradition agit elle-même.

2.4.8. COMMENCER QUELQUE PART

Il serait intéressant de commencer quelque part, disons dans deux ou trois zones du Niger dont les caractéristiques principales seraient les suivantes :

a) Assez éloignées d'une ville importante. Essayer l'approche définie requiert que la production ne soit pas vendue rapidement dans un environnement urbain proche.
b) Avec une possibilité d'irrigation. Une augmentation de la production passe obligatoirement à travers une agriculture irriguée.

Une analyse initiale sur la demande d'équipement serait suivie, après cinq ans, d'une autre analyse sur le développement de la demande.

Bien évidemment les entreprises de transformation seraient privées et non pas sous forme de projet de développement, tout en étant subventionnées de manière décroissante et suivies par un projet.

3. CONCLUSION

Il n'est point besoin de publier des dizaines de tableaux et de données pour démontrer que le problème du machinisme agricole au Niger est réel. Il suffit de se promener dans les brousses pendant la saison des pluies, de visiter les aménagements hydro agricoles existants ou d'aller dans les jardins maraîchers tout au long du fleuve et des mares permanentes.

Il fallait surtout se poser le problème du pourquoi la situation n'a pas évolué. Il me semble que ce problème a été posé et quelques idées de solution esquissées.

Le consultant a voulu éviter de proposer uniquement ce qu'on a toujours proposé. Depuis les années 80, les solutions formulées ont été presque toujours les mêmes, apparemment sans résultats encourageants. Un peu plus de vinaigre ou un peu moins de sel, la sauce était toujours la même.

Certes, les propositions faites contiennent du nouveau, mais si on ne risque jamais quelque chose de nouveau on ne trouvera jamais. Dans les indications du programme de développement qui suivent, ces nouveautés ne sont qu'esquissées. Il est en effet difficile de faire évoluer des stéréotypes, surtout quand les structures qui doivent passer à la phase application découvrent qu'il s'agit là d'une diminution ou même d'une perte de l'influence qu'elles ont sur la paysannerie.

Le professionnalisme, les capacités relationnelles et de persuasion / séduction de l'assistance technique seront un éléments sine qua non d'un programme de développement. Lorsqu'une mise en œuvre sera imminente les critères de choix de cette assistance technique seront fondamentaux. L'agronomie ou l'ingénierie pourront être parmi les critères, mais la psychologie et une grande expérience dans le monde rural sahélien seront les qualités nécessaires. Un entretien approfondi direct sera indispensable pour analyser l'approche que le candidat entend utiliser.

Globalement, l'appui qui pourrait être apporté demanderait, au niveau de l'Etat, de :

1) Mettre en place une politique d'émergence de moyennes et grandes exploitations favorables à la mécanisation agricole et à l'intégration des productions.
2) Appuyer la création / renforcement d'au moins un atelier de fabrication et d'apprentissage par région, géré de préférence par le secteur privé.
3) Mettre en place une structure décentralisée de subvention et de crédit à l'équipement agricole, à l'acquisition de terres agricoles et aux activités génératrices de revenus.
4) Introduire un programme de formation et de recherche sur la mécanisation agricole pour les différents niveaux du système d'éducation du pays.
5) Soutenir fortement la recherche et inciter l'installation d'entreprises de transformation et commercialisation de la production au niveau décentralisé et local.

Une action de développement, au moins décennale, pourrait être appelée :
« Plan national de promotion de la mécanisation agricole ».

Il aurait comme objectifs :

Objectif global :
Améliorer les revenus du monde rural à travers une meilleure valorisation des acquis de la mécanisation agricole.

Objectifs spécifiques :

- Moderniser le statut et la structure des exploitations agricoles ainsi que la valorisation des produits agricoles.
- Renforcer les capacités et améliorer l'efficacité des acteurs.
- Améliorer l'accessibilité aux ressources et aux équipements.
- Promouvoir le secteur privé en matière de mécanisation agricole.
- Renforcer la formation, la vulgarisation et la recherche en mécanisation agricole.

Cette proposition, très intéressante, a été présentée par Paul Buckner Akouete, consultant national, et est publiée en intégralité à l'Annexe 4

Le consultant pense que si un donateur peut s'engager pendant une dizaine d'années, avec un appui d'une vingtaine de millions de US$, on peut obtenir des résultats très intéressants pour autant que :

a) l'intervention tienne compte de la SDR et en applique les principes sans la lourdeur administrative
b) le gouvernement adopte les réglementations nécessaires tout en acceptant que la production reste une affaire de privés
c) les organisations paysannes et artisanales participent pleinement aux activités
d) les résultats concrets priment sur la paperasserie qui occupe désormais la presque totalité du temps des assistants techniques
e) l'assistance technique possède une grande expérience pratique dans ce genre d'appuis en zone sahélienne (pour les consultations pointues il sera fait appel aux spécialistes en cours d'exécution, un volontaire pouvant être affecté à la partie rapports et administrative)